



Montréal, le 22 octobre 2020

Commission des finances publiques
Secrétaire : Mme Stéphanie Pinault-Reid
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
3e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248
cfp@assnat.qc.ca

OBJET : **PL66** – projet de loi no 66 « *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure* »

À l'attention des membres de la Commission des finances publiques,

Alors que s'amorcent cette semaine les consultations sur le projet de loi no 66 « *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure* », SWITCH l'Alliance pour une économie verte au Québec, désire contribuer à l'exercice en lui transmettant ses recommandations.

L'Alliance SWITCH reconnaît certaines avancées en matière de surveillance des contrats publics, mais réitère au gouvernement du Québec le besoin de bonifier son projet par l'intégration de critères de performance économique et environnementale dans les appels d'offres publics.

Pour SWITCH, qui regroupe des leaders des secteurs économique, financier et environnemental, la prévisibilité et la cohérence sont deux éléments indissociables pour garantir une relance économique réussie. Ainsi, il importe que le projet de loi 66 s'inscrive dans les intentions gouvernementales notamment celles exprimées dans son *Budget pour bâtir une économie verte* présenté en mars dernier. Dans la perspective de la relance économique, SWITCH comprend l'objectif du gouvernement de vouloir mettre en place des mesures pour accélérer la concrétisation des projets d'infrastructures en simplifiant différents processus. Mais l'Alliance rappelle qu'il est primordial que le gouvernement revoie les critères d'appels d'offres pour qu'ils puissent, entre autres, mettre davantage en valeur le savoir-faire et l'innovation du Québec afin accélérer la mise en place d'une économie plus verte, sans compromettre la qualité de l'environnement.

Avec son projet de loi 66, le gouvernement du Québec s'engage à investir plusieurs milliards de dollars en infrastructures. SWITCH estime que le projet de loi soumis gagnerait à intégrer des critères de performance mesurables qui pourraient faire appel à différents outils en la matière. SWITCH offre son entière collaboration au gouvernement pour contribuer à l'identification de critères de performance et le choix des instruments

pour ce faire, afin que la relance économique au Québec soit durable, innovante, prospère et résiliente.

En résumé, dans le cadre de l'étude du projet de loi 66 « *Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure* », SWITCH émet les recommandations suivantes :

Recommandation 1

Actualiser et consolider les pratiques gouvernementales ayant pour effet d'augmenter le volume des acquisitions écoresponsables de l'administration publique par l'élaboration d'un Plan d'action gouvernemental visant l'intégration de critères de performance écoresponsables dans les processus d'appels d'offres publics de même que du coût total de possession (réévaluer l'impact du critère du plus bas soumissionnaire en fonction des externalités économiques et l'atteinte de critères environnementaux évalués à l'échelle du cycle de vie).

Recommandation 2

Mettre en valeur les technologies propres par l'entremise de projets de démonstration dans les ministères et organismes publics.

Recommandation 3

Permettre la passation en charges immédiate du coût total du matériel désigné comme des technologies propres afin de bénéficier de la déduction de l'amortissement fiscal durant la première année au lieu de répartir ce bénéfice sur plusieurs années.

Recommandation 4

Accroître l'étendue du crédit d'impôt à la R-D afin d'y inclure les dépenses de salaire associées à la commercialisation des technologies propres.

Recommandation 5

Documenter, chiffrer et communiquer les impacts et retombées socio-économiques de chacun des instruments économiques afin de bien illustrer leur contribution au développement du Québec.

Recommandation 6

Développer des processus d'appariement du capital investi par l'État au capital investi par des investisseurs privés afin de créer un effet de levier pour attirer des capitaux privés.

À propos de SWITCH

Fondée en 2013, SWITCH, l'Alliance pour une économie verte, est un organisme à but non lucratif composé de leaders provenant des secteurs économique, financier et environnemental : Association de l'aluminium du Canada (AAC), Conseil du Patronat (CPQ), Cycle Capital management, Écotech Québec, Énergir, Enerkem, Équiterre, Fondation, la Fondation David Suzuki, le Mouvement Desjardins et le Regroupement national des conseils régionaux en environnement du Québec (RNCREQ). La mission de

l'Alliance SWITCH est de mobiliser des acteurs diversifiés et complémentaires pour faire du Québec une société innovante, résiliente, concurrentielle, alliant équité sociale et protection de l'environnement.

En espérant que nos recommandations permettront de bonifier le projet de loi, nous vous transmettons nos meilleures salutations.

Les deux co-présidents :



Denis Leclerc
Président et chef de la direction
Ecotech Québec



Frédéric Krikorian
Vice-président – Développement
durable, affaires publiques et
gouvernementales
Énergir